

Le 18 janvier 2010

Compte rendu du Workshop de capitalisation des démarches du pescatourisme Mercredi 13 janvier 2010 – Marseille

Contexte :

A l'initiative de l'association Marco Polo Echanger Autrement un atelier a été organisé sur le pescatourisme afin de tirer un premier bilan des expériences qui ont été réalisées sur le littoral français depuis la publication de la circulaire de juillet 2007. Cette association s'est inspirée de l'expérience italienne initiée en 1998 pour diversifier la pêche artisanale varoise (territoire pilote) à titre expérimental en réalisant un projet de pescatourisme.

Cette journée a permis de rassembler des représentants des différents acteurs concernés (CNPMEM, CRPMEM, CLPMEM, DRAM, DDAM, Conseil Régional, Conseil Général, Associations (Aglia, Marco Polo EA), Prud'homies, pêcheurs, Offices du tourisme) et de créer un débat sur le développement du pescatourisme en France dans le contexte actuel. En effet, depuis la circulaire de juillet 2007 le contexte administratif/financier a changé grâce à l'axe 4 du FEP, la mise en place des AMP et la demande de diversification de la part des professionnels est de plus en plus forte. Face à l'émergence de cette activité qu'il convient d'accompagner, il devient urgent de définir un cadre global et général pour l'exercice du pescatourisme qui puisse être ajustable aux caractéristiques locales lors de sa mise en place.

Témoignages, échanges, débats :

Les principaux points de réflexion:

- l'adaptation du cadre juridique pour la pratique du pescatourisme (fiscalité, sécurité, aspect social)
- l'aide à apporter aux pêcheurs pour financer les modifications du bateau nécessaires à l'accueil de touristes à bord
- l'accompagnement des professionnels pour promouvoir l'activité auprès du public (implication des offices du tourisme)
- la protection de la « marque » collective pescatourisme

Proposition commune :

A l'issue de cet atelier un « collectif pescatourisme France » a été créé et une motion a commencé à être rédigée. Un groupe de travail national dont l'idée a été relancée par l'Aglia dans le cadre du Grenelle de la Mer doit se réunir prochainement dans le but d'adapter la réglementation à la pratique du pescatourisme. Les positions du collectif y seront relayées.

Perspectives pour l'Aglia :

A l'origine des réflexions sur l'adaptation du concept italien de pescatourisme en France, l'Aglia voit dans le contexte actuel l'opportunité de développer un projet expérimental de pescatourisme sur la façade atlantique durant l'été 2010. Le site pressenti pour ce projet serait le bassin d'Arcachon (à voir avec les structures concernées : CRPMEM, CLPMEM, démarche axe 4 du FEP).